RENTRÉE 2025-2026

École La Martinière

INFO-PARENTS

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

C'est avec une grande joie, passion et beaucoup d'enthousiasme que je m'apprête à accueillir vos enfants pour cette nouvelle année scolaire **2025-2026**.

Avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour offrir à chaque élève un environnement stimulant, bienveillant et propice à de multiples découvertes. L'année s'annonce riche en apprentissages, en projets et en moments partagés.

Nous aurons à cœur d'accompagner chacun de vos enfants sur le chemin de la réussite, en tenant compte de ses besoins, de son rythme et de ses talents.

Je me réjouis à l'idée de cette belle aventure éducative que nous allons vivre ensemble, et j'aurai le plaisir de vous rencontrer le 27 août à 8h dans la cour d'école.

Belle rentrée à tous,

Journée d'accueil

C'est sous le thème ***« Montre-nous tes couleurs, tes talents et tes passions »*** que nous accueillerons nos élèves le mercredi le 27 août prochain.

L'heure d'accueil pour le **PRIMAIRE (1e à 6e années) est 8h**
(Chaque enfant peut être accompagné de ses parents)

- *Vendredi le 22 août, l'enseignant de votre enfant communiquera avec vous par courriel ;*
- *À votre arrivée à l'école, vous rejoignez l'enseignant de votre enfant ;*
- *Si votre enfant utilise habituellement le transport scolaire, c'est possible pour lui de le prendre lors de la première journée d'école ;*
- *Des adultes (enseignants et éducateurs) seront sur place pour accueillir et prendre soin de tout ce beau monde ;*
- *Si votre enfant est inscrit au service de garde, il pourra se rendre au service de garde dès l'ouverture.*

Lorsque les enfants entreront dans l'école, les parents pourront quitter pour vaguer à leurs occupations

PRÉSCOLAIRE – Accueil mercredi le 27 août 2025
Préscolaire groupe A: 8h45
Préscolaire groupe B: 10h15

Chaque élève du préscolaire 4 ans et 5 ans devra être accompagné de papa et/ou maman sur la cour le 27 août. L'enseignante de votre enfant vous écrira les détails pour le point de rencontre.

Dès que votre enfant aura fait sa première heure en classe, il pourra être accueilli au service de garde selon vos besoins ou quitter avec son parent.

Horaire régulier

HORAIRE DES COURS POUR LE PRÉSCOLAIRE

8h10 à 11h25
13h00 à 14h27

HORAIRE DES COURS POUR LE PRIMAIRE :

8h10 à 11h35
13h00 à 15h25

Les élèves **qui ne fréquentent pas** le service de garde sont attendus à leur porte respective à partir de **8h00** le matin et **12h50** le midi, il ne leur est donc pas permis de se retrouver sur la cour d'école avant cette période afin de respecter les ratios des groupes du service de garde. Il y aura un adulte qui supervisera chacune des portes pour faire entrer les enfants.

Dates importantes en septembre

Lundi 25 août 19h : rencontre des parents du préscolaire 4 et 5 ans avec l'enseignante.
Vendredi 29 août : Fête du début d'année, les informations sont à venir

Lundi 1er septembre : congé pour tous.

Mardi 16 septembre :

- 17h45: courte visite de l'école (uniquement pour les parents)
- 18h30 : Assemblée générale des parents

- 19h15 rencontre des parents du premier cycle (1re et 2e année) avec l'enseignante.

Mercredi 17 septembre 19h : rencontre des parents du 2e cycle (3e –3/4e et 4e année).

Jeudi 18 septembre 19h : rencontre des parents du 3e cycle (4e/5e -5e et 6e année)

Vendredi 19 septembre : Journée pédagogique

Mardi 30 septembre 19h : 1er Conseil d'établissement de l'année 25-26

Mardi 7 octobre : photo scolaire (horaire à suivre). Les photos se prendront en classe ou à l'extérieur si la température le permet.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pour la sécurité des élèves, il est primordial de respecter les indications des pancartes de stationnement. Nous vous demandons de ne pas entrer dans le stationnement entre 7h45 et 8h05 et entre 15h00 et 15h45. Merci de votre précieuse collaboration.

Visite de l'école

Avant l'assemblée générale de l'école, mardi le 16 septembre à 17h45, il sera possible de faire une courte visite de l'école (les parents seulement).

Pour nous permettre d'avoir une idée du nombre de personnes attendues, merci de vous inscrire à ce lien : Visite de l'école La Martinière 25-26

Récréations et vestiaires

À l'école, les élèves ont besoin de deux paires de chaussures : une pour l'intérieur, une pour l'extérieur. L'utilisation de chaussures intérieures nous permet de garder notre école aussi propre et reluisante qu'elle l'est présentement dû à l'excellent travail de Martin et Carole nos deux précieux concierges. Merci pour votre collaboration si précieuse !

Fournitures scolaires

-IMPORTANT-IMPORTANT-

Lors de la première journée, l'élève apporte son sac avec ses effets scolaires et son matériel didactique bien identifiés. Votre enfant aura également besoin de son sac d'éducation physique**. Les élèves du préscolaire n'ont pas besoin de sac d'éducation physique.**

Voici une campagne de financement pour notre école avec les étiquettes Colle à moi. Pour commander vos étiquettes personnalisées ou autres produits, vous n'avez qu'à vous rendre sur

leur site web, https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter, chercher le nom de notre collecte (école la Martinière) et faire vos achats. Une ristourne de 15% nous sera versée. Merci pour votre support !

Il est à noter que les vêtements aux couleurs de La Martinière sont encore disponibles. T-shirts, chandails à capuchon, shorts, sac d'entraînement et tuques arborant le logo de La Martinière. Une occasion unique de créer un sentiment d'appartenance envers notre école et de financer notre beau projet d'embellissement de la cour d'école.

Lien pour commander :
www.sportscontact.ca

Conseil d'établissement

Tous les parents sont invités à assister à l'assemblée générale du conseil d'établissement du 16 septembre prochain à 18h30 au local du service de garde. Quelques postes seront en élection et nous avons besoin de vous, chers parents, soit pour voter ou encore pour vous impliquer dans la vie de l'école.

Absences des élèves

Comme les dernières années, les parents doivent motiver l'absence en classe de leur enfant ou signaler une absence future directement dans leur **Mozaïk portail**.

Voici les étapes à suivre pour avoir accès au dossier de votre enfant en utilisant le portail parent :
• Accédez à la page Internet suivante : https ://portailparents.ca/accueil/fr/
• Vous devez vous connecter en appuyant sur le bouton « Se connecter »
• Entrez l'adresse courriel que vous avez fourni au CSSDN lors de l'inscription de votre enfant.
• Allez à votre compte de messagerie. Vous devrez saisir le code de vérification envoyé à votre adresse courriel pour confirmer votre identité.
• Utilisez ensuite votre adresse courriel et votre mot de passe pour accéder à votre portail.

Une application est aussi disponible pour vos appareils mobiles. Avec cette application, vous accéderez plus simplement au Portail parents en ligne. Vous recevrez les notifications qui vous intéressent et vous pourrez consulter le mur de messages de votre enfant.

Voici un lien vers la vidéo Mozaïk pour celles et ceux qui veulent utiliser l'application mobile Mparent : Vidéo Mparent.

ATTENTION Les plages associées au **service de garde** (avant le début des classes, l'heure du dîner et après les heures de classe) ne peuvent pas être signalées sur Mozaïk. **Le parent doit continuer à signaler les absences, pour ces plages, directement au service de garde** au 418-834-2482 poste 67740. Tout changement d'horaire doit être fait **avant 11h00 le matin** puisque les messages sont transmis aux éducateurs et éducatrices à ce moment de la journée.

Transport scolaire

Le transport scolaire est en fonction à compter de la première journée de classe pour les élèves admissibles et inscrits.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer directement avec le service de transport. Toutes les informations se retrouvent sur le site Internet de la CSSDN. https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/transport-scolaire/

Afin de bien préparer votre enfant et pour des raisons de sécurité, vous êtes invités à prendre connaissance et à discuter avec lui des différentes règles entourant l'utilisation du transport scolaire.

Nourriture et boisson - Utilisation des micro-ondes

Chaque enfant doit avoir une bouteille d'eau réutilisable. Des stations de remplissage sont disponibles à certains endroits dans l'école.

À l'école, en tout temps, les collations permises sont : fruits, légumes et fromage sont à privilégier. Les noix, les arachides et les produits qui en contiennent sont interdits en tout temps pour la sécurité des enfants sévèrement allergiques.

La priorité du personnel est de s'occuper des enfants et de s'assurer d'un milieu sain et sécuritaire pour chacun.

Nous vous demandons de placer le repas de votre enfant dans un récipient incassable et conçu pour l'utilisation au micro-ondes. Seules les éducatrices ont accès au micro-ondes. Pour plus de commodités, vous pouvez aussi utiliser un « thermos ». Assurez-vous de placer un bloc réfrigérant dans le sac à goûter afin de bien conserver la nourriture tout au long de la journée.

Pour des raisons d'hygiène et pour la sécurité des enfants allergiques, le personnel porte une attention particulière à ce que les enfants ne partagent pas de nourriture ou d'ustensiles.

Facture

D’ici la fin septembre, vous recevrez la facture des cahiers maison qui ne pouvaient être vendus dans une librairie. Sachez que ces frais facturés aux parents respectent la loi sur l’instruction publique avec le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées.* Tous les frais chargés aux parents ont été approuvés par le Conseil d’établissement en mai dernier.

Bon début d’année scolaire !

Mélanie Lanouette, directrice de l’équipe passionnée de l’école La Martinière